



N° de résolution
ou annotation

**PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE CRABTREE**

RÈGLEMENT 2014-249

**DÉCRÉTANT UNE DÉPENSE DE 1 158 179 \$ ET UN EMPRUNT
DE 1 158 179 \$ POUR DES TRAVAUX DE RÉFECTION DE LA
4^E AVENUE ENTRE LA 12^E RUE ET LA 16^E RUE**

ATTENDU QUE la mise à jour du plan d'intervention pour le renouvellement des conduites d'eau potable et d'égout adopté par le conseil municipal, le 1^{er} février 2010 et approuvé par le ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire le 14 janvier 2010, définit ce tronçon comme prioritaire;

ATTENDU QU'il y a lieu de boucler le réseau d'aqueduc sur la 4^e Avenue;

ATTENDU QUE le ministère des Transports du Québec est en pourparler avec la municipalité de Crabtree pour signer un protocole de partenariat et de partage des coûts de l'égout pluvial et d'une partie des travaux de voirie;

ATTENDU QUE l'avis de motion du présent règlement a été dûment donné lors de la séance du conseil tenue le 3 février et ajournée le 17 février;

ATTENDU QU'une copie du règlement a été remise aux membres du conseil au plus tard deux jours juridiques avant la séance, et tous les membres du conseil présents déclarent l'avoir lu et renoncent à sa lecture;

ATTENDU QUE le maire a mentionné l'objet du règlement et sa portée;

EN CONSÉQUENCE et pour ces motifs, il est proposé par André Picard et unanimement résolu par les conseillers que le règlement numéro 2014-249 soit et est adopté et qu'il soit statué et décrété par ce règlement ce qui suit:

Article 1 :

Le préambule du présent règlement en fait partie intégrante.

Article 2 :

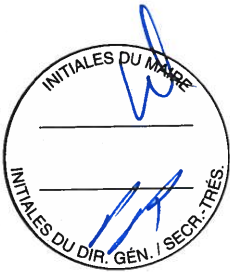
Le conseil est autorisé à faire effectuer des travaux d'aqueduc, d'égouts et de chaussée sur la 4^e Avenue entre la 12^e Rue et la 16^e Rue, selon l'estimé préparé par EXP, portant le numéro de dossier CRBM-00028999, incluant les frais, les taxes et les imprévus, tel qu'il appert de l'estimation détaillée approuvée par Éric Bélanger, ing. en date du 6 février 2014, laquelle fait partie intégrante du présent règlement comme annexe « A ».

Article 3 :

Le conseil est autorisé à dépenser une somme n'excédant pas 1 158 179 \$ aux fins du présent règlement.

Article 4 :

Aux fins d'acquitter les dépenses prévues par le présent règlement, le



N° de résolution
ou annotation

conseil est autorisé à emprunter une somme de 1 158 179 \$

Article 5 :

Cet emprunt sera remboursé en un terme de vingt (20) ans.

Article 6 :

Pour pourvoir aux dépenses engagées relativement aux intérêts et au remboursement en capital des échéances annuelles de l'emprunt, il est imposé et il sera prélevé, chaque année, durant le terme de l'emprunt, sur tous les immeubles imposables situés sur le territoire de la municipalité une taxe spéciale à un taux suffisant d'après la valeur telle qu'elle apparaît au rôle d'évaluation en vigueur chaque année.

Article 7 :

S'il advient que le montant d'une affectation autorisée par le présent règlement est plus élevé que le montant effectivement dépensé en rapport avec cette affectation, le conseil est autorisé à faire emploi de cet excédent pour payer toute autre dépense décrétée par le présent règlement et pour laquelle l'affectation s'avérerait insuffisante.

Article 8 :

Le Conseil affecte toute subvention gouvernementale ou remboursement par le ministère des Transports du Québec, qui pourrait lui être versés à l'égard de tout ou partie des travaux décrétés par le présent règlement, à la réduction de l'emprunt décrété par les présentes.

Article 9 :

Le présent règlement entrera en vigueur conformément à la Loi.

Avis de motion donné à la séance ordinaire du 17 février 2014
Adopté à la séance ordinaire du 10 mars 2014.

Avis public annonçant la procédure d'enregistrement affiché le 11 mars 2014.

Approuvé en procédure d'enregistrement le 19 mars 2014.

Approuvé par le ministre des Affaires municipales des régions et de l'Occupation du Territoire le 22 juillet 2014

Publié le 28 juillet 2014


Denis Laporte, maire


Pierre Rondeau, directeur général
Et secrétaire-trésorier.



Évaluation budgétaire



Propriétaire / Client : Municipalité de Crabtree

N° de résolution
ou annotation

Projet : Réfection de la 4e Avenue entre la 12e Rue et la 16e Rue

N° de dossier : CRBM-00028999

Date : 6 février 2014

Article	Description du travail	Unité	Quantité estimée a	Prix unitaire b	Montant total calculé c = a x b
1.0	<u>TRAVAUX PRÉLIMINAIRES</u>				
1.1	Maintien de la circulation, des accès et signalisation de chantier	Forfaitaire	1	10 000,00 \$	10 000,00 \$
1.2	Excavation 1 ^{re} classe				
1.2,1	Pour tranchée principale	m. lin.	55	260,00 \$	14 300,00 \$
1.2,2	Pour tranchée secondaire (entrées de service, raccordement de puisard et poteau incendie)	m. lin.	80	120,00 \$	9 600,00 \$
1.3	Disposition hors site de matériaux contaminés AB,	t.m.	700	39,50 \$	27 650,00 \$
1.4	Emprunt classe B pour le remblai de la tranchée	t.m.	700	15,00 \$	10 500,00 \$
	Sous-total - Travaux préliminaires				72 050,00 \$
2.0	<u>EAU POTABLE</u>				
2.1	Réseau d'alimentation temporaire en eau potable avec protection incendie	Forfaitaire	1	30 000,00 \$	30 000,00 \$
2.2	Enlèvement et disposition de la conduite d'eau potable existante incluant bouches à clé, vannes, poteaux incendie	Forfaitaire	1	6 000,00 \$	6 000,00 \$
2.3	Raccordement à la conduite existante				
2.3,1	Sur la 4e Avenue	unité	2	2 300,00 \$	4 600,00 \$
2.3,2	Sur les 13e, 14e, 15e et 16e rues	unité	5	2 300,00 \$	11 500,00 \$
2.4	Conduite de distribution d'eau potable				
2.4,1	CPV DR-18 200 mmØ	m. lin.	260	170,00 \$	44 200,00 \$
2.4,2	CPV DR-18 150 mmØ	m. lin.	30	130,00 \$	3 900,00 \$
2.5	Vanne d'eau potable incluant bouche à clé				
2.5,1	150 mmØ	unité	2	1 500,00 \$	3 000,00 \$
2.5,2	200 mmØ	unité	5	2 000,00 \$	10 000,00 \$
2.6	Poteau incendie complet incluant vanne de 150 mmØ, bouche à clé, conduite CPV DR-18 150 mmØ et accessoires	unité	2	6 500,00 \$	13 000,00 \$

Les Services exp inc.

REV_2012-01-13
Z:\Projets\CRBM\00028999-Evaluation-Submission\NFR\Evaluations budgétaires\EP-JOL263764



Évaluation budgétaire

Propriétaire / Client : Municipalité de CrabtreeProjet : Réfection de la 4e Avenue entre la 12e Rue et la 16e RueN° de dossier : CRBM-00028999Date : 6 février 2014N° de résolution
ou annotation

Article	Description du travail	Unité	Quantité estimée a	Prix unitaire b	Montant total calculé c = a x b
	(Suite 2,0 - Eau potable)				
2,7	Entrée de service d'eau potable en cuivre de type K-Mou et accessoires	unité	11	1 000,00 \$	11 000,00 \$
2,7,1	19 mmØ	unité	1	1 200,00 \$	1 200,00 \$
2,7,2	25 mmØ	unité	1	2 000,00 \$	2 000,00 \$
2,7,3	40 mmØ	unité	1	1 500,00 \$	1 500,00 \$
2,7,4	Raccordement du n.c. 243-247 de la 4e Avenue - 25 mmØ				
2,8	Nettoyage, désinfection et essais	m. lin.	290	6,00 \$	1 740,00 \$
	Sous-total - Eau potable				143 640,00 \$
	3.0 ÉGOUT SANITAIRE				
3,1	Enlèvement et disposition de la conduite d'égout unitaire incluant regards	Forfaitaire	1	7 500,00 \$	7 500,00 \$
3,2	Raccordement à la conduite existante				
3,2,1	Sur la 4e Avenue	unité	2	2 500,00 \$	5 000,00 \$
3,2,2	Sur les 15e et 16e Rues	unité	2	2 500,00 \$	5 000,00 \$
3,3	Conduite d'égout sanitaire CPV DR-35, 250 mmØ	m. lin.	240	200,00 \$	48 000,00 \$
3,4	Regard d'égout préfabriqué 1 200 mmØ	unité	3	5 000,00 \$	15 000,00 \$
3,5	Regard existant à déplacer	unité	0	3 000,00 \$	0,00 \$
3,6	Entrée de service CPV DR-28 noir				
3,6,1	125 mmØ	unité	11	1 000,00 \$	11 000,00 \$
3,6,2	150 mmØ	unité	2	1 500,00 \$	3 000,00 \$
3,7	Essais d'étanchéité de déformation et inspection télévisée	m. lin.	240	13,00 \$	3 120,00 \$
3,7,1	Réception provisoire	m. lin.	240	13,00 \$	3 120,00 \$
3,7,2	Réception définitive				
	Sous-total - Égout sanitaire				100 740,00 \$

Les Services exp inc.

**Évaluation budgétaire**

Propriétaire / Client : **Municipalité de Crabtree**
 Projet : **Réfection de la 4^e Avenue entre la 12^e Rue et la 16^e Rue**

N° de dossier : **CRBM-00028999**

Date : **6 février 2014**

N° de résolution
ou annotation

Article	Description du travail	Unité	Quantité estimée a	Prix unitaire b	Montant total calculé c = a x b
4.0	ÉGOUT PLUVIAL				
4,1	Enlèvement et disposition de la conduite d'égout unitaire incluant regards	Forfaitaire	1	7 000,00 \$	7 000,00 \$
4,2	Raccordement à la conduite existante sur la 4 ^e Avenue	unité	1	2 700,00 \$	2 700,00 \$
4,3	Conduite d'égout pluvial TBA CL IV 375mmØ 450mmØ 900mmØ	m. lin. m. lin. m. lin.	120 105 15	250,00 \$ 300,00 \$ 400,00 \$	30 000,00 \$ 31 500,00 \$ 6 000,00 \$
4,4	Regard d'égout préfabriqué 1 200 mmØ	unité	3	5 500,00 \$	16 500,00 \$
4,5	Entrée de service CPV DR-28 blanc avec témoin				
4,5,1	150 mmØ	unité	12	1 500,00 \$	18 000,00 \$
4,5,2	200 mmØ	unité	1	2 000,00 \$	2 000,00 \$
4,6	Puisard de béton préfabriqué 600 mmØ incluant conduite de raccordement CPV DR-35 200 mmØ	unité	6	3 500,00 \$	21 000,00 \$
4,7	Essais d'étanchéité de déformation et inspection télévisée				
4,7,1	Réception provisoire	m. lin.	240	12,00 \$	2 880,00 \$
4,7,2	Réception définitive	m. lin.	240	12,00 \$	2 880,00 \$
	Sous-total - Égout pluvial				140 480,00 \$

**Évaluation budgétaire**Propriétaire / Client : Municipalité de CrabtreeProjet : Réfection de la 4e Avenue entre la 12e Rue et la 16e RueN° de dossier : CRBM-00028999Date : 6 février 2014N° de résolution
ou annotation

Article	Description du travail	Unité	Quantité estimée a	Prix unitaire b	Montant total calculé c = a x b
5.0	VOIRIE				
5.1	Maintien de la circulation, des accès et signalisation de chantier	Forfaitaire	1	10 000,00 \$	10 000,00 \$
5.2	Enlèvement et disposition du pavage existant, incluant traits de scie	m ²	3 100	2,50 \$	7 750,00 \$
5.3	Enlèvement et disposition des trottoirs existants	m. lin.	470	15,00 \$	7 050,00 \$
5.4	Trottoir de béton 1,2 m de largeur	m. lin.	515	145,00 \$	74 675,00 \$
5.5	Enlèvement et disposition des bordures existantes	m. lin.	45	10,00 \$	450,00 \$
5.6	Structure de chaussée	t. m.	2 400	12,00 \$	28 800,00 \$
5,6,1	- Sous fondation MG 112 300 mm d'épaisseur	t. m.	2 000	18,00 \$	36 000,00 \$
5,6,2	- Fondation inférieure MG 56 250 mm d'épaisseur	t. m.	1 600	18,00 \$	28 800,00 \$
5,6,3	- Fondation supérieure MG20 200 mm d'épaisseur				
5.7	Préparation avant pavage	m ²	3 100	3,00 \$	9 300,00 \$
5.8	Enrobé bitumineux préparé et posé à chaud	t. m.	650	110,00 \$	71 500,00 \$
5,8,1	- Couche de base, ESG-14 PG 58-34, 80 mm d'épaisseur	t. m.	580	130,00 \$	75 400,00 \$
5,8,2	- Couche d'usure, EB-10S, PG 64-34, 70 mm d'épaisseur				
5.9	Ajustement des services avant pavage	unité	15	400,00 \$	6 000,00 \$
5.10	Liant d'accrochage	m ²	3 100	1,00 \$	3 100,00 \$
5.11	Réfection des entrées charretières				
5,11,1	Entrée pavée, incluant 300 mm d'épaisseur de pierre MG 20 et EB-10C 55 mm d'épaisseur	m ²	150	60,00 \$	9 000,00 \$
5,11,2	Entrée en pavés en gravier incluant 300 mm d'épaisseur de pierre MG20	m ²	75	25,00 \$	1 875,00 \$
5.12	Réfection de trottoir de béton	m ²	200	125,00 \$	25 000,00 \$
5.13	Réfection de système d'irrigation	m. lin.	50	50,00 \$	2 500,00 \$
5.14	Gazon en plaques incluant 150 mm d'épaisseur de terre végétale	m ²	1 300	12,00 \$	15 600,00 \$
5.15	Réfection bordure de béton	m. lin.	25	90,00 \$	2 250,00 \$
5.16	Réfection muret de blocs	m ²	10	150,00 \$	1 500,00 \$
5.17	Réfection d'une marche pour trottoir de béton	unité	10	250,00 \$	2 500,00 \$
				Sous-total - Voirie	419 050,00 \$



Évaluation budgétaire



Propriétaire / Client : Municipalité de Crabtree
 Projet : Réfection de la 4e Avenue entre la 12e Rue et la 16e Rue
 N° de dossier : CRBM-00028999 Date : 6 février 2014

N° de résolution
ou annotation

Article	Description du travail	Unité	Quantité estimée a	Prix unitaire b	Montant total calculé c = a x b
	RÉSUMÉ - RÉFECTION DE LA 4E AVENUE ENTRE LA 12E RUE ET LA 16E RUE				
1,0	TRAVAUX PRÉLIMINAIRES				72 050,00 \$
2,0	EAU POTABLE				143 640,00 \$
3,0	ÉGOUT SANITAIRE				100 740,00 \$
4,0	ÉGOUT PLUVIAL				140 480,00 \$
5,0	VOIRIE				419 050,00 \$
	Sous-total RÉSUMÉ				875 940,00 \$
	Sous-total				875 940,00 \$
	Imprévus	15 %			131 391,00 \$
	Sous-total				1 007 331,00 \$
	TPS	5 %			50 366,55 \$
	TVQ	9,975 %			100 481,27 \$
	MONTANT TOTAL DE L'ESTIMATION				1 158 178,82 \$

Les Services exp inc.
par :

Éric Bélanger, ing.

Eric Bélanger 2014-02-06

N° O.I.Q. : 118847